Mercredi 11 juillet 2018

Hôtel du Département – Clermont-Ferrand

Trois partenaires pour une convention unique au service des mobilités

dans la métropole clermontoise

Ce mercredi 11 juillet, Jean-Yves GOUTTEBEL, Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme, Olivier BIANCHI, Président de Clermont Auvergne Métropole et Philippe NOURRY, Président directeur général d'APRR ont signé un protocole d'accord sur la mobilité urbaine dans le cadre de l'élargissement à 2x3 voies de l'A75 réalisé par APRR, entre la jonction avec l'autoroute A71 à Clermont-Ferrand et l'échangeur de Saint-Amant-Tallende (n° 5) sur la commune du Crest.

Le protocole d'accord permet de **préciser les aménagements à réaliser par chacun des acteurs**, qu'ils concernent le développement des modes de transport doux et actifs ou encore la modification des aménagements de certains échangeurs pour faciliter les circulations automobiles. Par cet engagement, APRR souligne le travail en partenariat avec les collectivités pour **intégrer tous les modes de déplacements** (voiture, transports en commun, vélo, marche…) dans le cadre de la réalisation des infrastructures dont elle a la charge. Elle répond ainsi aux évolutions de la mobilité dans la métropole clermontoise et aux enjeux du développement durable.

Ainsi, les travaux d'élargissement de l'A75 entraînent la démolition et la reconstruction des franchissements de l'autoroute.

APRR et les collectivités anticipent les besoins de mobilité des habitants en dimensionnant les infrastructures pour accueillir de nouvelles voies de transport : création d'un site propre pour BHNS (Bus à haut niveau de service) sur l'avenue Ernest-Cristal, ajouts de bandes cyclables pour le franchissement par la rue de Seneze, cheminement piétons et cycles amélioré et allongé au nord du diffuseur n° 1.

Pour chacun d'entre eux, Clermont Auvergne Métropole et le Conseil départemental du Puy-de-Dôme conventionneront ensuite avec APRR et les communes concernées pour définir les conditions techniques, financières et administratives de chaque réalisation. En tant qu'aménageur du territoire, APRR poursuivra les réflexions avec les collectivités sur les aménagements futurs afin d'améliorer encore les échanges entre le réseau autoroutier et les territoires desservis.

APRR mettra en œuvre un dispositif complet pour informer et accompagner pendant ces travaux avec notamment un site dédié : **A75.aprr.com**

À propos du Conseil départemental du Puy-de-Dôme

Pour faciliter et sécuriser les déplacements des usagers de la route, le Conseil départemental œuvre chaque jour à l'aménagement, à l'entretien et à l'exploitation des 7 200 km de routes départementales avec un budget 2018 de 42.44 millions d'euros. Près de 800 agents dont 550 sur le territoire, se mobilisent chaque jour pour moderniser le patrimoine routier, accompagner les communes, entretenir et exploiter les routes et assurer la viabilité hivernale.

Le Conseil départemental est également chargé de favoriser la mobilité des habitants et d'organiser les transports collectifs routiers interurbains et les transports scolaires, avec un budget mobilité 2018 de 33.8 millions d'euros.

Contact presse : Conseil départemental du Puy-de-Dôme – Service presse – Tél. : 04 73 42 24 84

rachel.corre@puy-de-dome.fr

À propos de Clermont Auvergne Métropole

Clermont Auvergne Métropole, devenue Métropole en 2018, gère et entretient plus de 1440 kilomètres de routes répartis sur les 21 communes qui la composent.

La Métropole investit, pour ses 290 000 habitants, dans des modes de déplacements durables et adaptés aux besoins de chacun. Avec un investissement de 31M€, le Schéma cyclable métropolitain permet de repenser et d'améliorer l'ensemble des pistes cyclables du territoire pour atteindre, en 2028, un réseau cyclable structuré de 365 kilomètres. La métropole travaille aussi avec le Syndicat Mixte des Transports en Commun (SMTC) pour mettre en service, d'ici 2025, deux lignes de bus électriques en site propre et à haut niveau de service qui permettront d'améliorer l'accès aux pôles stratégiques de la métropole.

Clermont Auvergne Métropole est le pôle urbain d'équilibre de l'ouest régional et du Massif central. Véritable carrefour géographique du centre de la France, le cœur métropolitain agit, en solidarité, comme une locomotive pour toute l'Auvergne.

Contact presse : Perrine Dijoux – 06 82 79 10 23 – pdijoux@clermontmetropole.eu

À propos d'APRR

Avec plus de 21 milliards de kilomètres parcourus par an sur les 2 300 km d'autoroutes de son réseau,

APRR est au 4e rang des groupes autoroutiers européens. Les 3 500 collaborateurs travaillent

365 jours par an, 7 j/j, 24 h/24 pour rendre possible toutes les envies et tous les besoins de

déplacement, avec trois missions principales : sécuriser, accompagner et facilité la mobilité.

Contacts presse :

Claudine ROLLAND • Directeur de la communication • Tél. 04 26 68 45 52 • claudine.rolland@aprr.fr

Marie-Agnès BERROU • Chargée de communication • Tél. 04 26 68 45 95 • marie-agnes.berrou@aprr.fr